

La Sidra de la Semaine



77

34

37^{ème} année

→ CHAVOUOT 6 & 7 SIVAN 5764 / 26 & 27 MAI 2004 & CHABBAT PARACHAT NASSO [Avot 1] - 9 SIVAN 5764 / 29 MAI 2004

Editorial

Une loi éternelle

Tout ou presque a été dit sur la fête de Chavouot que nous célébrons cette semaine. Elle est ce moment privilégié où, fidèle à son rendez-vous avec D.ieu, le peuple juif attend l'instant de la révélation, uni "comme un seul homme avec un seul cœur". C'est ce temps aussi où les hébreux cessent de constituer une sorte de famille étendue pour naître véritablement en tant que peuple. C'est enfin ce début de toute civilisation : le Don d'une Loi.

En effet, alors que les hommes du temps n'ont d'autre horizon que l'arbitraire des puissants ou la violence sans frein, voici qu'une Loi arrive parmi eux. Ce n'est pas qu'une convention sociale, un arrangement entre les hommes de pouvoir, c'est une Loi qui dépasse le règne des humains. Parce qu'elle est donnée par D.ieu, elle est porteuse d'une morale et d'une vision, intangible, éternelle et indépassable.

Pendant des siècles, les hommes ont parfois cru pouvoir oublier la nécessité d'une référence qui les dépasse. Au cours de l'histoire, ils ont parfois pu croire que les lumières du progrès éclairaient, comme par nature, leur esprit et que cela suffirait à assurer l'avenir. Puis est venu le temps des barbares, de ceux qui exterminaient sans remords des hommes, des femmes et des enfants. Certes, les années noires passèrent et chacun put croire qu'elles étaient oubliées à jamais. Vint alors une autre époque, celle des remises en cause. S'abritant sous les plus belles et les plus glorieuses bannières, celles de la liberté, certains en arrivèrent à vouloir détruire ce qui avait jusqu'ici construit le monde. C'est ainsi qu'avec la meilleure foi, on monte à l'assaut des valeurs de la civilisation. D'un même pas, ceux-là décidèrent aussi de mener le combat contre tous ceux dont l'apparence extérieure choquait la pensée commune alors même qu'aucun acte, aucune démarche, aucun discours ne pouvaient leur être reprochés. Et pourtant...

Alors que nous vivons le temps de Chavouot, nous connaissons la réponse. Elle tient dans cette Loi d'harmonie donnée par D.ieu aux hommes afin qu'elle forme le tissu de leur vie. Cette Loi retentit dans les synagogues pour cette fête. Sachons toujours l'écouter, elle est liée à notre âme.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

Un mariage en deux mouvements

Ainsi parla D.ieu: Je me rappelle la gentillesse de ta jeunesse, ton amour de jeune mariée, le fait que tu M'as suivi dans le désert sur une terre désolée

(Jérémie 2 : 2)

Dans ce monde, [le lien de D.ieu avec Son peuple] fut un engagement- comme il est écrit: "Je te fiancerai à Moi pour toujours" et D.ieu ne leur donna que la lune, comme il est écrit: "cette nouvelle lune sera pour vous..." Mais aux jours de Machia'h il y aura un mariage, comme il est écrit: "Ton mari, ton Créateur" et alors D.ieu leur donnera tout, comme il est écrit: "et les sages brilleront comme la clarté des cieux et

ceux qui apportent la droiture à de nombreux hommes comme les étoiles, à tout jamais".

(Midrach Rabbah, Chemot 15 : 30)

Nous habitons une réalité qui se définit par deux aspects essentiels: l'être et le non-être. Une chose est ou n'est pas, est manifeste ou cachée, en mouvement ou au repos, positive (chargée d'énergie) ou négative (non chargée d'énergie). Les phénomènes les plus complexes eux-mêmes constituent la somme de nombreux degrés de présence ou d'absence. Une fois que tout a été dit et fait, tout se réduit à la convergence d'un certain nombre de "oui" et d'un certain nombre de



→ 1^{er} et 2^{ème} soir de Chavouot

→ PROVINCE

Paris & Région Parisienne

	25/05 avant	26/05 après		25/05 avant	26/05 après
> Stras.	20.58	22.17	> Nice	20.41	21.51
> Lyon	20.58	22.13	> Nan/Me.	21.04	22.24
> Mars.	20.47	11.51	> Gren.	20.51	22.03
> Bord.	21.16	22.30	> Montp.	20.54	22.05
> Toul.	21.04	22.14	> Lille	21.23	22.47

1^{er} soir : avant **21h18**2^{ème} soir : après **22h40**Sortie : **22h41**

→ Chabbat Parachat NASSO

Horaires d'entrée du Chabbat

→ PROVINCE

Paris & Région Parisienne

> Strasbourg	21.02	> Nice	20.43
> Lyon	21.01	> Nancy/Metz	21.08
> Marseille	20.50	> Grenoble	20.54
> Bordeaux	21.19	> Montpellier	20.56
> Toulouse	21.06	> Lille	21.27

Entrée : **21h21** - Sortie : **22h44**

à partir du dimanche 23 mai

Heure limite du Chema : **9h53**Pose des Téléphones : **4h37**

Vivre avec la Paracha

— suite de la page 1 —

"non". Les "non" délimitent les paramètres d'une chose, établissant ce qui n'est pas et les "oui" sont l'essence de ce qu'elle est. (Un morceau de bois rouge d'un mètre n'est pas un morceau de bois d'un mètre vingt, n'est pas vert, bleu ni jaune, n'est pas de la pierre du fer etc. Les "non" constituent les limites du morceau de bois, de son être et de ce qui le distingue des autres objets, alors que les "oui" ont un lien avec ce qui se trouve à l'intérieur des limites: la nature et les caractéristiques de ce morceau de bois lui-même).

"D.ieu regarda dans la Torah et créa le monde". C'est pourquoi la nature binaire de la Création reflète la division de la Torah en règnes positif et négatif. "Je suis l'Eternel ton D.ieu", le fondement des commandements positifs (mitsvot asséh) est complété par "tu n'auras pas d'autres dieux que Moi", l'essence de tous les commandements négatifs (mitsvot lo taasséh). "Aime ton prochain comme toi-même" est la contrepartie positive de "tu ne haïras ton frère dans ton cœur" et "rappelle-toi du Chabbat" renvoie à "ne fais aucun travail...le septième jour". La Torah commande de créer la vie et interdit de la détruire; elle instruit de consommer du pain non levé à Pessa'h et interdit tous les aliments levés pour la durée de la fête, etc.

Les instructions de la Torah concernant le mariage incluent également à la fois une composante "affirmative" et une composante "négative". Selon la loi de la Torah, un mariage consiste en deux pas distincts. D'abord viennent les kiddouchine ("consécration", appelés également éroussine: "engagement"): le jeune homme donne à la jeune fille un objet de valeur et en retour, la jeune fille se consacre à lui, avec l'effet qu'elle devient interdite au reste du monde". A partir de là, si elle se lie physiquement à un autre homme, cela constitue un adultère et dissout les kiddouchine requiert un guet (un acte de divorce), comme pour un mariage déjà célébré. Pourtant, le but du mariage n'est pas d'interdire "au reste du monde" de vivre avec elle mais d'effectuer une union entre deux personnes. C'est là la fonction des nissouine ("mariage") effectués sous la "houpah" (le dais nuptial), du yihoud (isolement du couple après le mariage) et des chéva bra'hot (les sept bénédictions du mariage) qui font de l'homme et de sa femme une "seule chair". En d'autres termes, les kiddouchine définissent les paramètres d'une relation, libérant un "espace" dans lequel elle peut exister, alors que les nissouine remplissent cet espace de l'essence de la relation elle-même.

Assurer une permanence aux frontières

Comme nous l'avons dit, les kiddouchine et les nissouine constituent deux phases distinctes dans le processus du mariage. En fait, à l'origine, les kiddouchine avaient lieu à une date antérieure, après quoi la fiancée continuait à vivre chez ses parents pendant que le couple se préparait aux nissouine qui se tenaient généralement un an plus tard. (Ce n'est qu'au cours des siècles derniers quand les tribulations de l'exil ont ébranlé la stabilité de la vie juive et souvent causé la dispersion soudaine des communautés qu'il a été jugé préférable de ne pas créer un lien de mariage entre un jeune homme et une jeune fille qui ne vivraient pas ensemble. C'est là qu'est née la pratique d'usage de nos jours qui consiste à célébrer les nissouine juste après les kiddouchine, combinant les deux étapes du mariage en une cérémonie unique).

Nos Sages nous disent qu'au Mont Sinaï, lorsque D.ieu Se révéla Lui-Même à nous, et nous donna la Torah, nous nous consacra à Lui comme sa jeune épouse. Néanmoins cela ne constitua que l'étape des kiddouchine de notre mariage. Notre lien avec Lui ne sera complet qu'à la venue du Machia'h, lorsque D.ieu et Israël seront unis par les nissouine. Cela ne signifie pas pour autant que notre relation avec D.ieu ne prend aujourd'hui que l'aspect négatif, comme on l'a noté ci-dessus, nos engagements à Son encontre incluent à la fois les commandements négatifs et les commandements positifs. Mais aujourd'hui, nous ne sommes capables que d'établir les paramètres de notre relation et non d'en réaliser le contenu quintessenciel. Aujourd'hui, notre relation avec D.ieu se définit par notre engagement à Lui et notre aspiration à nous unir à Lui mais sans l'expérience tangible de l'union elle-même. Nous aspirons de nous rapprocher de Lui comme la jeune fiancée mais ces sentiments ne sont qu'un avant-goût de ceux qui viendront après le mariage. Pendant trente-trois siècles nous avons créé l'"espace" pour notre mariage avec D.ieu, défendant avec zèle ses frontières. Nous sommes restés fidèles à Lui face à toutes les cultures et les "ismes" qui ont tenté de nous séduire. Nous avons affirmé notre identité en tant que Son peuple exclusivement consacré à Lui. Maintenant nous sommes prêts à la chose vraie, à l'expérience réelle du divin comme étant la réalité la plus intime de notre vie.



Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Samedi 29 mai - 9 Sivan

Mitsva positive n° 104 : Il s'agit du commandement concernant un homme atteint de flux. Ce commandement comprend toutes les lois relatives aux symptômes d'un homme atteint de flux et de quelle manière il rend les autres impurs.

Mitsva positive n° 96 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné au sujet de l'impureté transmise par le cadavre des animaux.

Dimanche 30 mai - 10 Sivan

Mitsva positive n° 96 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné au sujet de l'impureté transmise par le cadavre des animaux.

Lundi 31 mai - 11 Sivan

Mitsva positive n° 97 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l'impureté des huit espèces de reptiles.

Mardi 1^{er} juin - 12 Sivan

Même étude que la veille.

Mercredi 2 juin - 13 Sivan

Mitsva positive n° 105 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l'impureté de la matière séminale.

Jeudi 3 juin - 14 Sivan

Même étude que la veille.

Vendredi 4 juin - 15 Sivan

Même étude que la veille.

Pour retrouver l'étude du Séfer Hamitsvot dans son intégralité:
loubavitch.fr

Ki Tov

17

**VENDEZ
VOTRE VOITURE
PLUS VITE**

**Reprend tout véhicule
roulant en l'état
de 1994 à 2004**

**4x4, Monospace, Cabriolet,
Sportive... Même gagé**

FRANCILIENNE AUTOMOBILE

Contactez David au 06 12 12 15 16

La synagogue sur la colline

Le seigneur, le duc de cette région était vraiment par trop cruel et provocateur. Il possédait tous les terrains de la région et augmentait constamment le loyer que les Juifs devaient lui payer pour leurs logements et leurs magasins.

De plus, il avait tenté de forcer ses locataires juifs à travailler Chabbat. Et dernièrement, il avait décrété que toutes les maisons devaient être "décorées" d'un crucifix. Les 'Hassidim se rendirent chez leur Rabbi, le Schpolder Zeide pour demander son aide.

"Cela fait longtemps que j'attendais que le comportement de ce tyran s'améliore, dit le Rabbi. Il faut donc lui donner une leçon. Il est temps qu'il écoute les Dix Commandements. Voici ce que vous devez faire: pour Chavouot, vous inviterez le seigneur et tous ses nobles amis à assister à la prière du matin, non pas à la synagogue mais dans la propriété du 'Hassid le plus riche de la ville. Quant à vous, préparez-vous intérieurement, profondément à recevoir la Torah comme si elle était vraiment nouvelle. Moi aussi, je passerai Chavouot avec vous. Allez en paix et ne vous inquiétez pas".

Un peu surpris, les 'Hassidim s'empressèrent néanmoins d'obéir aux instructions de leur Rabbi. Ils furent encore plus surpris quand le seigneur accueillit favorablement l'invitation présentée par la délégation des notables juifs. Le seigneur promit que ses amis et lui-même honorerait la communauté de leur présence. Il envoya d'ailleurs immédiatement à toute la noblesse de la région une invitation à une somptueuse réception dont le point d'orgue serait le spectacle des Juifs en train de prier.

La veille de Chavouot, le Schpolder Zeide arriva dans le village. Les Juifs avaient réalisé qu'aucune demeure ne pourrait contenir tant de gens: le Rabbi conseilla alors de monter une grande tente sur une colline alentour.

Le matin de la fête, toute la communauté se dirigea

vers la colline, dans un état de nervosité palpable. De nombreux non-Juifs, comtes, barons et ducs, s'avancèrent également.

Le Rabbi se dirigea vers l'estrade: ce serait lui-même qui conduirait la prière. Les Juifs entamèrent la prière avec enthousiasme. Les non-Juifs, voyant un vieil homme avec une longue barbe, couvert d'un châle de prière blanc, chantant avec entrain – se mirent à rire et à se moquer. Mais quand le Rabbi déclara d'une voix puissante: "Chema Israël, Hachem Elokenou, Hachem E'had", Ecoutez Israël, l'Eternel est notre D.ieu, l'Eternel est Un!", les rires cessèrent. C'était comme si un lion avait rugi. Les moqueurs étaient maintenant saisis de terreur. Comment un vieux Juif, frêle et courbé, pouvait-il les effrayer à ce point? Mais ils ne pouvaient se raisonner et se débarrasser de ce sentiment. C'était comme si la voix du Rabbi était répercutée par toutes les collines environnantes!

Ensuite les Juifs se levèrent pour une prière silencieuse, la Amida, suivie des chants joyeux du Hallel. La joie de la fête était entraînante. On sortit le rouleau de la Torah et le Rabbi, le Schpolder Zeide fit signe à un homme très grand, très distingué, de procéder à la lecture. Sa voix était mélodieuse et puissante. Quand il en arriva aux Dix Commandements, l'atmosphère était électrique: alors qu'auparavant, le ciel était clair et printanier, des nuages menaçants s'étaient maintenant amoncelés et le roulement du tonnerre faisait trembler les cœurs.

Comme de coutume, le lecteur éleva encore la voix: "Je suis l'Eternel ton D.ieu, qui t'ai fait sortir d'Egypte... Bien qu'il ne connût aucun mot d'hébreu, le seigneur fut stupéfait de comprendre tout ce qui était lu. " Vous n'aurez pas d'autre divinité devant Moi. Vous ne ferez ni statue ni image..." Le seigneur tremblait en se souvenant qu'il avait demandé aux Juifs d'accrocher des statues à leurs murs.

Puis il entendit: "Souviens-toi du jour de Chabbat pour

le sanctifier "et ses genoux s'entrechoquèrent. Pourquoi avait-il voulu forcer les Juifs à ouvrir leurs magasins le Chabbat?

Ses amis aussi étaient très affectés. Eux aussi comprenaient clairement les Dix Commandements. Chacun pensait aux péchés qu'il avait commis et était saisi de frayeur. Pâles comme la mort, certains d'entre eux s'évanouirent. La lecture s'acheva, les nobles parvinrent à se reprendre mais s'éclipsèrent l'un après l'autre.

Après la prière, les Juifs prononcèrent les mots du Kiddouche puis s'installèrent pour le repas lacté traditionnel. Le Schpolder Zeide déclara: "Je peux vous assurer que le seigneur et ses amis se souviendront de leur expérience d'aujourd'hui pour le reste de leurs vies et qu'ils ne vous feront plus de mal. Pour parvenir à ce résultat, j'ai été forcé de troubler Moïse notre maître lui-même, pour qu'il vienne lire la Torah. Vous avez un grand mérite, mes amis, d'avoir assisté à cela! Sachez que le seigneur avait en lui une étincelle de Jéthro, le beau-père de Moché Rabbénou, le prêtre de Midiane qui avait rejoint le peuple juif dans le désert du Sinaï, qui avait reconnu l'existence de D.ieu et... le fait qu'Israël est Son peuple choisi!"

Après la fête, le seigneur demanda respectueusement à être reçu par le Schpolder Zeide. Ils passèrent deux heures ensemble en tête-à-tête et, le lendemain, le Schpolder Zeide rentra chez lui.

A partir de ce jour, l'attitude du seigneur changea de tout au tout. Les Juifs purent vivre en sécurité et en paix. De plus, le seigneur finança de ses propres deniers la construction d'une nouvelle synagogue, insistant cependant pour qu'elle se dresse sur la colline où le saint Rabbi avait prié.

Yera'hmiel Tiles ("Le'haim")
www.ascent.org.il
traduit par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

■ Questions et réponses sur la résurrection des morts (I)

Le Rabbi a longuement et soigneusement exposé cette question, appuyant chacune de ses idées de références précises. Tout cela a été édité dans un ouvrage intitulé "Techouvat Oubiourim". De ce texte ont été tirées dix questions ainsi qu'un très bref résumé des réponses apportées. Nous en commençons ici la publication.

Question: A quel moment de l'apparition de Machia'h la résurrection des morts aura-t-elle lieu ?

Réponse: Le processus de la Délivrance se déroulera ainsi : la construction du Beth Hamikdash, le rassemblement des exilés en Israël et, quarante ans plus tard, la résurrection des morts.

(d'après "Techouvat Oubiourim", sec. 11) H.N.

AUX DÉLICIES DE MAXIME

sous le contrôle du Beth Din de Paris



PÂTISSIER - TRAITEUR

le N°1 du Petit Déj'

Petit Déj' 10€ par personne 68, rue Petit - Paris 19^{ème}
Tel: 01 42 00 27 66

12 pièces par personne 177, rue de Crimée
Paris 19^{ème}

Pièce montée offerte à partir de 100 personnes Tel: 01 40 36 44 76
Port: 06 64 50 28 89

LE 17 FÉVRIER 2005

les pièces en Franc
déposées dans votre boîte de Tsédaka
vont perdre définitivement leur validité



Merci de les rapporter rapidement au **Beth Loubavitch** 8, rue Lamartine - Paris 9^{ème}

ou

de nous contacter par téléphone au 01 45 26 87 60

Nous nous ferons un plaisir
de venir les chercher

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que la bénédiction des Cohanim?

Les Cohanim, descendants d'Aharon (le frère de Moché, Moïse) ont reçu l'ordre de bénir, avec amour, le peuple juif. En Israël, cela s'effectue chaque jour, après la "Amida" du matin. En-dehors d'Israël, ceci n'a lieu que lors des jours de fête, "Yom Tov", après la prière de Moussaf.

En présence d'au moins dix Juifs (les Cohanim compris), l'officiant invite les Cohanim à bénir l'assemblée. Auparavant, ils auront retiré leurs chaussures et les Leviim (descendants de la tribu de Lévi) leur auront lavé rituellement les mains, comme cela se passait dans le Temple.

Un Cohen qui a déjà prononcé les bénédictions dans une synagogue, peut les prononcer à nouveau dans une autre synagogue.

Pour bénéficier de la bénédiction des Cohanim, les fidèles si possible debout, doivent se trouver devant eux ou de côté, mais non derrière eux. Tous les Cohanim présents prononcent la bénédiction ensemble. L'assemblée répond "Amen" après la bénédiction puis après chaque verset. On ne regarde pas les Cohanim pendant qu'ils prononcent les bénédictions: les hommes se couvrent donc le visage avec le grand Talit, les enfants restent avec leur père sous le Talit et les femmes et jeunes filles regardent par terre ou dans leur livre de prières.

Pendant que l'officiant chante les trois derniers mots et avant que les Cohanim ne les répètent, on dit à voix basse la prière pour que soient annulés les mauvais rêves et que se réalisent les bons rêves.

F.L. (d'après Rav E. Wenger)

SILVER STORE
 ARGENTERIE - RELIURES CUIR
 ARTICLES VELOURS
 ET AUTRES ARTICLES JUDAÏQUES

*Chavé d'Israël, avec votre nation, pour éternité.
 Nos articles, reliures, accessoires, cadeaux,
 complètent un tout qui plait à nos clients,
 avec une adresse, l'adresse d'Israël
 des prières, l'histoire, nos articles...*

88, rue Petit - 75018 Paris
 Tél : 01 42 00 13 60
 Fax : 01 42 00 15 58

SPECIAL NEWS FROM LOTUS

A tous nos amis
 Nous vous informons de la création d'une gamme Glatt Cacher

"au Lotus de Nissane"
 39, rue Amelot Paris 11^e
 01 43 55 80 42
 et
"Nissane Express"
 01 43 57 44 05
 sur tous nos plats
 bœufs, poulets, canards...

FABRICANT Jusqu'à
 - 40%
 sur les prix
 du marché

**Lits gigognes - Consoles
 Canapés déhoussables**

"Paris Confort"

125 av. Ledru Rollin - 75011 Paris
 Tél: 01 56 98 00 33
 Fermé Chabbat et dimanche

FREE OPTIC
Opticien à domicile

Vous n'avez pas le temps, vous ne pouvez pas vous déplacer (personnes âgées ou invalides)

**Vérification de votre vue
 et réalisation de vos lunettes**

À DOMICILE
 VOTRE OPTICIEN EST À VOTRE ÉCOUTE
TÉL: 06 25 34 54 29

- Tiers-Payant mutuelle
- Possibilités de paiement en 4 fois sans frais
- Prix très compétitifs

207, rue Raymond Losserand - 75014 Paris

C 5764 La Fête du Don de la Torah

H
A
V
D
U
D
T

*Enfants juifs, garçons et filles,
 vous êtes les garants de notre TORAH*

**CHAVOUOT
 EST VOTRE FÊTE !**

**SOYONS TOUS PRÉSENTS
 A LA SYNAGOGUE**

**MERCREDI MATIN
 26 MAI 2004 - 6 SIVAN 5764**

**POUR ÉCOUTER LES 10
 COMMANDEMENTS**

En l'honneur du 25 Adar 5764

jour anniversaire de la naissance de la Rebbetsen Haya Mouchka ב'ניב ד'תש"ד

**nous fêterons la Bat Mitsva
 de toutes les jeunes filles
 nées entre le 25 Adar 5752 et le 25 Adar II 5753
 (entre le 30 mars 1992 et le 18 mars 1993)**

**Dimanche 3 Sivan 5764
 23 mai 2004 à 19h**

dans la salle des fêtes du complexe scolaire Beth Haya Mouchka
 49 rue Petit - 75019 Paris

Inscription des Bat Mitsvot au 01 44 52 72 54

Buffet - Entrée libre - Animation - Cadeaux - Public exclusivement féminin

VENTE EN ENTREPÔT RÉSERVÉE À LA COMMUNAUTÉ
 vendu sans profit

COSTUMES GRANDES MARQUES

Costumes
 "grandes marques"
 de 1800F à 3500F
Vendus
 106 € (695F)
 137 € (898F)
 175 € (1148F)

Chemises
 de "Marques"
 de 300F à 450F
Vendues
 20 € (131F)

Cravates
 "Griffées"
 de 300F à 400F
Vendues
 16 € (105F)

UNIQUEMENT

**Dimanche 30 et Lundi 31 mai
 de 10h30 à 19h00**

ESPACE ÉVÈNEMENT PRESTIGE

15 rue du Pont-aux-Choux - 75003 Paris (fond de cour)

M° S. Sébastien Froissart - Entre Bastille et République

**Welcome
 To Paris**

SuperMarket Cacher Chez Cohen

Produits Badatz - Laitages - Vins
 Des promotions toutes l'année

Promo
 Vin Kedem
4€95

Ouvert du dimanche au jeudi 8h à 22h
 et le vendredi de 8h à 1heure avant Chabbat
 13, rue Cadet - Paris 9^e
 Métro Cadet - 01 48 24 49 81